



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 7 mai 2018 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
M. Roger Decoeur	Conseiller	siège no 5
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Absente : Mme Nadia St-Pierre Conseillère siège no 1

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Présence de 2 citoyennes

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2018
4. États financiers d'avril 2018
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Dépôt rapport annuel Sopfim
 - 6.2 Dépôt rapport annuel Sopfeu
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Villes et villages en santé coût 44.00\$
 - 8.2 Renouvellement permis autobus
 - 8.3 Encombrants du 11 au 14 juin
 - 8.4 Nommer responsable famille-ainés
 - 8.5 Début emploi journalier
 - 8.6 Engagement inspecteur
 - 8.7 Augmentation heures dg
 - 8.8 Engagement sec. remplacement
 - 8.9 Salaires pour 2018 employés
 - 8.10 Projet salaire des élus
 - 8.11 Mun Gallichan Projet RAGARO 399.16\$ mars et avril
9. Lots
 - 9.1 Adoption du règlement non-accès à la propriété (le projet a été présenté)
 - 9.2 Présentation projet règlement prix des permis ajustement
 - 9.3 Appui P.A.D.F. Philippe Duval élagage forêt privé
10. Chemins
 - 10.1 Abat-poussière ouverture soumissions
 - 10.2 Achat d'un compacteur
 - 10.3 Achat génératrice
 - 10.4 Présentation projet règlement limite de vitesse
 - 10.5 Lumières DEL
 - 10.6 Gravier Rang de la Scierie
11. Sécurité
 - 11.1
12. Divers
 - 12.1 Taxes ordures au 322, chemin des Mésanges
 - 12.2 Hydro hausse site historique



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- 12.3 Accusé réception de la demande au Fonds 18-04 Mise en valeur lots intra
- 12.4 Lettre Centre de dépannage
- 12.5 Bois à vendre
- 12.6 Tournée de suivi structure de l'église
- 12.7 Projet Halte routière achat scie à chaîne + achat matériaux poste d'accueil

13. Dossiers en suspend

- 13.1 Règlement nuisances et feu
- 13.2 Secouriste en milieu de travail
- 13.3 Rapport inspection église et centre

14. Invitations

- 14.1 Hydro Québec le 8 mai à La Sarre

15. Varia

- 15.1 Commandite Pavillon Duparquet,
- 15.2 PADF Groupement forestier,
- 15.3 Consultation sentiers VHR
- 15.4 Résolution Projet RAGARO

16. Dates prochaines réunions

- Séance de travail le 28 mai à 19 heures
- Séance régulière le 4 juin à 19 heures 30

17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

2018-05-126

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2018

2018-05-127

IL EST PROPOSÉ par M. Roger Decoeur, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès verbal du 9 avril 2018 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ.

4. États financiers d'avril 2018

À suivre au mois prochain.

5. Dépenses

2018-05-128

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2018, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	4 576.16\$
la rémunération des élus :	1 740.31\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	2 638.99\$
les dépenses d'avril à payer en mai	3 077.43\$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

le tout représentant un total de 12,032.89\$, la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Correspondances

6.1 Dépôt rapport annuel Sopfim

Nous avons reçu le rapport annuel de la Sopfim qui peut être consulté au bureau municipal.

6.2 Dépôt rapport annuel Sopfeu

Nous avons reçu le rapport annuel de la Sopfeu qui peut être consulté au bureau municipal.

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Villes et villages en santé coût 44.00\$

ATTENDU QUE nous avons reçu notre avis de cotisation pour le renouvellement de notre adhésion à Villes et Villages en santé;

ATTENDU QUE le montant de la cotisation est de 44.00\$;

ATTENDU QUE le renouvellement a été mis au budget;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la cotisation soit déboursée au montant de 44.00\$ pour le renouvellement 2018 à Villes et Villages en santé;

ADOPTÉ

8.2 Renouvellement permis autobus

ATTENDU QUE Mme Ginette Tanguay demande une lettre d'appui de la part de la municipalité pour Transport Ginette Tanguay;

ATTENDU QUE Mme Tanguay opère le service de transport pour toutes les clientèles en perte d'autonomie et autres personnes depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE Mme Tanguay a l'expérience et les connaissances nécessaires pour exploiter ce territoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil appui Transport Ginette Tanguay pour le renouvellement de permis d'autobus;

ADOPTÉ

2018-05-129

2018-05-130



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

8.3 Encombrants du 11 au 14 juin

ATTENDU QUE la semaine des encombrants se déroulera du 11 au 14 juin;

ATTENDU QUE nous devons louer un conteneur pour cette période;

ATTENDU QUE notre journalier ira chercher les encombrants durant ces journées aux endroits où les citoyens nous auront avisé la semaine précédant la cueillette;

ATTENDU QUE nous aviserons les citoyens par le biais d'un média poste;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents;

DE louer un conteneur pour la période du 11 au 14 juin inclusivement;

D' autoriser notre journalier à faire la cueillette des encombrants pour les citoyens qui auront donné leurs noms au préalable la semaine précédente;

D' aviser les citoyens des dates et recommandations de ramassage par média poste;

DE commander des boîtes pour les appareils électroniques d'Arpe Québec;

ADOPTÉ

8.4 Nommer responsable Familles-Aînés

ATTENDU QUE la représentante de Familles-Aînés n'habite plus à Rapide-Danseur;

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer une nouvelle représentante pour faire le suivi des demandes de la part des familles et de nos aînés;

ATTENDU QUE Mme Nadia St-Pierre s'est dit favorable à occuper ce poste;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu unanimement par les conseillères et conseillers présents;

QUE Mme Nadia St-Pierre soit nommée représentante du dossier Familles-Aînés;

ADOPTÉ

2018-05-131

2018-05-132



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

8.5 Début emploi journalier

ATTENDU QUE nous devons renouveler l'emploi de notre journalier;

ATTENDU QUE celui-ci devrait revenir en poste à compter du lundi 7 mai;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE notre journalier M. Réal Cossette soit de retour à l'emploi à compter du lundi 7 mai aux mêmes conditions de travail;

ADOPTÉ

8.6 Engagement inspecteur

ATTENDU QUE Mme Line Boudreault occupait le poste d'inspecteur depuis l'été passé;

ATTENDU QUE celle-ci est en congé pour une période indéterminée;

ATTENDU QU' on doit lui trouver un remplaçant;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Roger Decoeur, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale vérifie l'intérêt de l'inspecteur de Duparquet, voit avec la municipalité de Gallichan et affiche le poste si personne n'est disponible pour occuper l'emploi;

ADOPTÉ

8.7 Augmentation heures dg.

ATTENDU QUE Mme Line Boudreault est en congé pour une période indéterminée;

ATTENDU QUE la directrice-générale demande une augmentation de ses heures à 35 heures semaine pour le moment;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les heures de travail de la directrice-générale soit augmentées à 35 heures semaine à partir d'aujourd'hui 7 mai 2018;

ADOPTÉ

2018-05-133

2018-05-134

2018-05-135



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

8.8 Engagement secrétaire de remplacement

ATTENDU QUE Mme Line Boudreault est en congé pour une période indéterminée;

ATTENDU QUE la directrice-générale demande une aide pour les journées ouvertes au public;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'offre d'emploi soit affichée sur Emploi Québec;

ADOPTÉ

8.9 Salaires pour 2018 employés

ATTENDU QUE les salaires pour les employés avaient été discutés en séance de travail lors de la préparation du budget;

ATTENDU QUE ceux-ci n'ont pas été adoptés lors d'une séance régulière du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les salaires de nos employés soient adoptés tels que discutés en séance de travail;

ADOPTÉ

8.10 Projet salaires des élus

Avis de Motion a été donné lors de la séance du 9 avril 2018.
M. Roger Decoeur nous a fait la lecture du projet de règlement.

8.11 Mun. Gallichan Projet RAGARO 399.16\$ mars et avril

ATTENDU QUE l'engagement d'une coordonnatrice en loisirs est défrayé par les trois municipalités et la subvention relié au projet de 75% pour la 1ère année;

ATTENDU QUE le montant à déboursier s'élève à 399.16\$ pour la période de mars et avril 2018;

ATTENDU QUE ce montant comprend

✓ le salaire	309.23\$
✓ les avantages sociaux	48.63\$
✓ Frais de déplacements	18.03\$
✓ Frais administration	18.30\$
✓ Photocopies RAGARO	0.17\$
✓ Photocopies Rapide-Danseur	4.80\$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2018-05-136

2018-05-137

2018-05-138



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le montant de 399.16\$ soit remboursé à la municipalité de Gallichan qui a supporté les dépenses jusqu'à ce jour;

ADOPTÉ

9. Lots

9.1 Adoption du règlement nonaccès à la propriété (le projet a été présenté)

Abroger Règlement REG2000-03 et les autres s'il y en a; relatifs au remboursement de subvention ou compensation pour accès à la propriété

Ce règlement a pour effet d'abroger tous règlements ou résolutions ayant pour effet de donner une subvention ou compensation pour accès à la propriété;

Abroger Règlement REG2000-03 pourvoyant à décréter que la Municipalité de Rapide-Danseur accorde à l'égard de bâtiments rénovés, restaurés ou agrandis pour la construction, la reconstruction de bâtiments ou la transformation de bâtiments en bâtiment résidentiels des subventions ayant pour objet de compenser l'augmentation des taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation;

ATTENDU QU' un avis de motion est donné le 9 avril 2018;

ATTENDU QU' un projet de règlement est présenté le 9 avril 2018;

ATTENDU QUE le conseil désire abroger tous les règlements ou résolutions passés à ce jour, en lien avec les subventions pouvant être accordés pour accès à la propriété de quelque façon que ce soit;

ATTENDU QUE le programme d'accès à la propriété était pour bonifier la vente de lots épars;

ATTENDU QUE la municipalité n'a plus de lots épars à vendre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion appuyée par Mme Annie Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE tous les règlements et résolutions concernant l'accès à la propriété ou subventions s'y rattachant soient abrogés dès son adoption à la séance du 7 mai 2018;

QUE le conseil n'acceptera plus aucune demande à compter de cette date;

QUE Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi;

ADOPTÉ

9.2 Présentation projet règlement prix des permis ajustement

À suivre

9.3 Appui pour élagage en forêt privé au programme PADF

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un

2018-05-139

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

programme de subvention intitulé Programme
d'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE M. Philippe Duval désire bénéficier de ce
programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : élagage en forêt privée et taille
de formation de la plantation de bouleau à papier;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en
vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce
projet;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-140

IL EST PROPOSÉ par M. Roger Decocur, appuyé par Mme Annie
Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et
des conseillers présents;

D'APPUYER le projet présenté par M. Philippe Duval dans le cadre
du Programme d'aménagement durable des forêts.

ADOPTÉ

10. Chemins

10.1 Abat-poussière ouverture soumissions

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à deux entreprises
soit: RM Entreprises et Marcel Baril Inc. (Somavrac);

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est celle de Marcel Baril
Inc. au montant de 14 800.00\$ + taxes pour 40,000
litres;

2018-05-141

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger
Decocur et résolu à l'unanimité des conseillères et
des conseillers présents;

QUE la soumission de Marcel Baril Inc. soit retenue et que
si nécessaire, l'ajout de litres supplémentaires est
autorisé;

QUE la dépense d'abat-poussière pour le rang de la Lune
soit prise sur les redevances;

ADOPTÉ

10.2 Achat d'un compacteur

2018-05-142

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme
Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des
conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le maire M. Alain Gagnon aille vérifier les prix pour l'achat d'un compacteur;

ADOPTÉ

10.3 Achat d'une génératrice

2018-05-143

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon aille vérifier les prix pour l'achat d'une génératrice;

QU' un montant de 4000.00\$ environ soit alloué pour l'achat d'un compacteur et d'une génératrice;

ADOPTÉ

10.4 Présentation projet règlement limite de vitesse

Lecture faite par M. Roger Decoeur du projet de règlement sur les limites de vitesse dans les chemins municipalisés.

10.5 Lumières DEL

ATTENDU QUE nous avons fait changer 12 lumières de rue l'an passé pour des lumières au DEL;

ATTENDU QUE nous avons prévu au budget de terminer les dix lumières restantes;

ATTENDU QUE la soumission présentée est de 4500.00\$ + taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'ACCEPTER la soumission du même entrepreneur que l'an passé avec une légère différence de prix, considérant les plus grandes distances entre les poteaux cette année;

ADOPTÉ

10.6 Gravier Rang de la Scierie

ATTENDU QUE le rang de la Scierie a été endommagé par le transport de bois lors du dégel;

ATTENDU QUE 12 à 15 voyages de gravier seraient à prévoir afin de remettre ce rang en bon état;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale contacte le responsable des dommages causés au chemin et de vérifier avec lui ce

2018-05-145



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

qu'il compte faire pour la réparation du chemin;

ADOPTÉ

10.7 Trois voyages de gravier Héron Bleu

ATTENDU QUE le Chemin du Héron Bleu aurait besoin d'environ trois voyages de gravier;

ATTENDU QUE notre journalier irait étendre le gravier et gratter le chemin;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale demande trois voyages de gravier à Transport Raymond Bérubé, pour faire étendre sur le Chemin du Héron Bleu;

ADOPTÉ

11. Sécurité

11.1

12. Divers

12.1 Taxes ordures au 322, chemin des Mésanges

ATTENDU QUE la propriétaire au 322, chemin des Mésanges a demandé à être exempté de la taxe de poubelles pour son chalet;

ATTENDU QUE celle-ci invoque qu'elle paie déjà une taxe de poubelles pour sa maison;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ, par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à la majorité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous n'enlèverons pas la taxe de poubelles pour cette adresse;

QUE nous devons charger la taxe de poubelles à tous les numéros civiques;

QUE nous ne pouvons pas avoir des politiques différentes selon les citoyens;

Le maire demande le vote:

4 conseillers étaient contre sa demande et une conseillère Mme Annie Gauthier était favorable à sa demande;

ADOPTÉ.

12.2 Hydro hausse site historique

Info. Nous aurons une augmentation d'environ 30.00\$ par mois pour le site historique.

2018-05-146

2018-05-147



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

12.3 Accusé réception de la demande au Fonds 18-04 Mise en valeur

lots intra

Info. Nous avons reçu l'accusé réception de la demande déposée à la MRC pour la Mise en valeur des lots intra. Fonds 18-04

12.4 Lettre Centre de dépannage

ATTENDU QUE le Centre de Dépannage a demandé à la municipalité s'il y aurait possibilité d'avoir quelques heures de l'aide de notre étudiant pour quelques petits travaux durant la période estivale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale fasse parvenir une lettre au Centre de Dépannage;

QUE notre étudiant, si nous en avons un, aura beaucoup de travail à la Halte routière;

QUE nous les informerons, si nous avons de la disponibilité;

ADOPTÉ

12.5 Bois à vendre

ATTENDU QUE depuis quelques années, nous n'avons pas chauffé l'église avec la fournaise au bois;

ATTENDU QUE cette réalité vient du manque de bénévoles pour se partager les horaires;

ATTENDU QUE nous prévoyons chauffer seulement à l'électricité;

ATTENDU QUE nous avons une bonne réserve de bois, soit environ 25 cordes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Roger Decoeur, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'OFFRIR au moins 80% du bois que nous avons, au Centre de Dépannage, au prix du bois de tremble;

ADOPTÉ

12.6 Tournée d'esuivi structure de l'église

À suivre

12.7 Projet Halte routière achat scie à chaîne +achat matériaux

poste d'accueil

ATTENDU QUE nous avons besoin d'une bonne scie à chaîne pour les travaux à la Halte routière;

2018-05-148

2018-05-149



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QU' un montant de 850.00\$ maximum + taxes est prévu pour cet achat;

ATTENDU QUE pour la construction d'un poste d'accueil, nous ne pouvons le préparer au garage et le déménager par la suite selon les informations prises à la CCQ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon soit autorisé à aller faire l'achat d'une scie à chaîne d'une valeur de 850.00\$ environ chez Pigeon à Ste-Germaine;

QUE la directrice-générale soit autorisée à demander des soumissions pour la construction d'un bâtiment 8' X 10';

ADOPTÉ

13. Dossiers en suspend

13.1 Règlement nuisances et feu

13.2 Secouriste en milieu de travail

13.3 Rapport inspection église et centre

Ces dossiers sont à suivre

14. Invitations

14.1 Hydro Québec le 8 mai à La sarre

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon, la directrice-générale Mme Lucie Gravel ainsi que M. François Cloutier conseiller soient autorisés à assister à la rencontre d'Hydro Québec tenue à La Sarre le 8 mai 2018;

ADOPTÉ.

15 Varia

15.1 Demande de commandite Pavillon Duparquet

ATTENDU QUE le Comité de Bibliothèque du Pavillon de Duparquet, demande un don ou une commandite à la municipalité pour l'achat de livres;

ATTENDU QUE les jeunes de Rapide-Danseur vont à l'école de Duparquet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité participe pour un montant de 50.00\$ en don pour aider le comité de Bibliothèque à l'achat de livres;

ADOPTÉ

2018-05-150

2018-05-151

2018-05-152



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

15.2 PADF Groupement forestier

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE la Municipalité de Rapide-Danseur désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est :

- ✦ travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques;
- ✦ travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'APPUYER le projet présenté par Groupement forestier coopératif Abitibi dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser Mme Lucie Gravel directrice-générale à signer la documentation relative au projet si nécessaire.

ADOPTÉ

15.3 Consultation sentier VHR

Nous avons demandé une rencontre avec le Club Quad, mais nous n'avons personne qui avait le temps de se déplacer.

Avant d'autoriser quoi que ce soit, le conseil désire une rencontre avec le Club Quad.

15.4 Résolution Projet RAGARO

ATTENDU QUE la responsable en loisirs et qualité de vie nous quitte au 1er juin 2018;

ATTENDU QUE nous avons une entente entre les trois municipalités: Rapide-Danseur, Gallichan et Roquemaure;

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure se retire du projet;

2018-05-153



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à poursuivre cette entente, conditionnellement à ce que Gallichan poursuive aussi pour au moins une autre année;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-154

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE poursuivre l'entente pour une autre année conditionnel à partager les coûts avec la municipalité de Gallichan;

ADOPTÉ.

16. Dates prochaines réunions

Séance de travail 28 mai à 19 heures

Séance régulière 4 juin à 19 heures 30


17. Période de questions

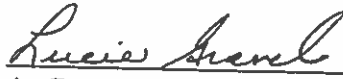
18. Fermeture de l'assemblée

2018-05-155

Mme Line Giasson propose la fermeture l'assemblée. Il est 21 heures 17.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice gén. sec-très.